

BULCOM

N°6 Vendredi 18 février 2022

Bulletin des Communes

Editeur imprimerie Messeiller SA



Cornaux



Cressier



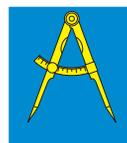
Enges



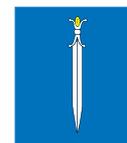
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise



flückiger
ELECTRICITE

Grâce notamment à l'entreprise Flückiger Électricité SA, qui joue un rôle important dans sa rénovation, la collégiale retrouve ses lettres de noblesse. A lire en pages 10-11

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

Voiture - Bus - Jeep et 4x4
Camionnettes - Pick-Up,
Utilitaires, toutes marques etc.

Etat et kilomètres indifférents.
Déplacement rapide et sérieux.

Paiement cash 7/7
Tél. 079 502 53 54



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer - éditer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
079 408 56 05
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom
BULCOM

Votre éco-constructeur

- ! Entreprise générale / Entreprise totale
- ! Rénovations et assainissements
- ! Béton armé et maçonnerie
- ! Ouvrages d'art en béton armé
- ! Génie civil
- ! Terrassements et travaux spéciaux
- ! Revêtements bitumineux
- ! Travaux hydrauliques
- ! Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- ! Valorisation des matériaux
- ! Déconstruction et désamiantage
- ! Peinture et plâtrerie



mart arc jura



www.martiarcjura.ch



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LIGNIÈRES



ARRÊTÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 10 février 2022.

Intitulé des arrêtés :

1. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 34'000.– pour la réfection du chemin agricole de Champ Jallaz.
2. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 90'000.– pour la réalisation de travaux de curage et la réfection d'un chemin agricole suite à l'orage survenu le 22 juin 2021.

Échéance du délai référendaire : Mercredi 30 mars 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

CORNAUX



INVITATION A UNE SEANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Travaux liés au PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux), renouvellement des services industriels, déploiement du réseau de chauffage à distance CAD, sur la rue du Vignoble à Cornaux

Afin de vous présenter les futurs travaux et de pouvoir répondre à vos éventuelles questions, une séance d'information organisée par la Commune en collaboration avec le bureau d'ingénieurs VBI SA, auteur du projet, aura lieu le

JEUDI 17 MARS 2022 à 19h00, à L'Espace ta'tou, à Cornaux

L'entreprise de génie civil, ainsi que les exploitants des réseaux industriels (eau potable, électricité et chauffage à distance) seront également présents.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : VALENTI Daniela

Article cadastral n° : 2414

Rue : Route de Neuchâtel 17, Lieu-dit : Les Gouilles

Auteur des plans : Requérante

Nature des travaux : Ajout d'un toit à un pan au-dessus d'un toit plat

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité / Compétence communale

/ Entrée en vigueur le 15.05.2002

Sanction : minime importance

Dossier SATAC n° : 112943

Date du délai d'opposition : 21 mars 2022

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Cressier, le 18 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : MAFFEI Caroline et Pietro

Article cadastral n° : 5695

Rue : Chemin des Broillets 2a; Lieu-dit : En bas le Port

Auteur des plans : Requérant

Nature des travaux : Installation d'une pergola

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité / Compétence communale

/ Entrée en vigueur le 15.05.2002

Sanction : minime importance

Dossier SATAC n° : 113054

Date du délai d'opposition : 21 mars 2022

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Cressier, le 18 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : STAUFFER Sandrine et Gilles

Article cadastral n° : 4977

Situation : Route de Neuchâtel 8

Auteur des plans : Requérants

Nature des travaux : Agrandissement de la terrasse

Sanction : minime importance

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de 3e catégorie

Dossier SATAC n° : 112786 Publication FAO n° : 7

Date du délai d'opposition : 21 mars 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 18 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL



Ecoute
Respect
Disponibilité



13 ans d'entreprise

Plus de 25 ans d'expérience

pour les familles de toute région

Une **ÉCOUTE** pour comprendre les attentes

Du **RESPECT** pour les défunts et les familles

La **DISPONIBILITÉ** pour rassurer et entourer



Un accompagnement calme et personnalisé

Un professionnalisme discret et efficace

Rouges-Terres 1b HAUTERIVE

032 754 18 00 24h/24 • 7j/7

www.emery-pf.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Durant les vacances du 1^{er} mars, les bureaux de l'administration communale seront fermés du 28 février au 1^{er} mars y compris.

Du 2 mars 2022 au 4 mars 2022, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 29)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 7 mars 2022**



SAINT-BLAISE - CRESSIER - LE LANDERON - HAUTERIVE



TAXE DES CHIENS

La facturation de la taxe est basée sur les données figurant dans la banque de données Amicus au moment de l'établissement des factures. Nous rappelons que l'enregistrement des mutations (décès de l'animal ou changement de propriétaire) doit être effectué par le propriétaire lui-même directement sur le site internet : www.amicus.ch en se connectant au moyen des données reçues par Amicus ou en téléphonant au helpdesk Amicus : 0848 777 100.

Les détenteurs de chiens qui ne se seraient pas encore annoncés à la commune devront se présenter à l'administration communale de leur domicile, munis d'une pièce d'identification de l'animal (éventuellement certificat vétérinaire de vaccination), en vue du paiement de la taxe annuelle et l'obtention de la médaille communale.

Les **nouveaux détenteurs de chiens**, c'est-à-dire ceux/celles qui n'ont jamais eu de chiens devront obligatoirement demander leur enregistrement auprès de leur commune de domicile avant de se rendre chez leur vétérinaire pour l'enregistrement de leur chien. A toutes fins utiles, nous rappelons que l'obligation d'annonce et le paiement de la taxe sur les chiens sont régis par les règlements communaux de police.

LES CONSEILS COMMUNAUX



Anaïs Gautier

Acupuncture
Tuina pédiatrique

079 269 82 02
Grand'Rue 1
2072 Saint-Blaise
sante-acupuncture.ch

Notre santé dépend d'une circulation harmonieuse du Qi et du sang dans notre corps.

Au fil des années nous accumulons des tensions qui, à la longue, vont bloquer cette bonne circulation.

Le rôle de l'acupuncteur est d'identifier ces blocages et de les libérer pour retrouver un équilibre physique et psychique.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :

Requérant : Laetitia et Yann BERGER

Article cadastral n° : 3777

Situation : Chemin du Vieux-Moulin 3 ; Derrière le Moulin

Auteur des plans : MSBR Nouvelle Génération SA, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nature des travaux : Agrandissement et isolation de la maison, rehaussement de la piscine, installation d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques

Sanction : définitive

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002 Zone agricole / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation spéciale : Espace réservé aux eaux ; Distance à la vigne ; Distance à l'axe d'une route communale ; art. 12.02 alinéa 9.8 RAC (volets)

Dossier SATAC n° : 112924 Publication FAO n° : 6

Date du délai d'opposition : 14 mars 2022

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 11 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU

Jeudi 24 février 2022 à 20 heures à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour :

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2021
3. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 42'000.- pour des travaux de rénovation des accès de la crèche Tartine et Chocolat dans l'aile Nord du Château
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 540'000.- pour la mesure 7 du PGEE
5. Points en suspens – informations du Conseil communal
6. Divers

En raison des mesures sanitaires en vigueur, le nombre de places étant limitées tant pour la presse que pour le public merci de vous annoncer auprès de l'administration communale.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire pour toutes les participantes et participants.

LE CONSEIL COMMUNAL

**CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE
LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE**



COMMANDE D'ATTESTATIONS AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles :

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique ? :

www.guichetunique.ch

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.



Les contrôles des habitants

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE (PARCAGE CSUM)

Le Conseil communal de la commune de La Tène,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi cantonale d'introduction des prescriptions fédérales sur la circulation routière, du 1^{er} octobre 1968, et son arrêté d'exécution du 4 mars 1969,

considérant

Afin de mettre en phase les dispositions avec le mode de fonctionnement du nouvel horodateur (sans émission de ticket) dans le parking souterrain de la construction scolaire à usage multiple (CSUM).

arrête

Parcage payant

Article premier

Le parcage dans le parking souterrain de la CSUM est soumis à paiement, système horodateur (signal n° 4.20 OSR).

Horaire

Art. 2

Les dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Tarif

Art. 3

Le tarif de parcage est le suivant :

- a) gratuité durant les 30 premières minutes
- b) 1.5 franc/heure durant les 4 premières heures
- c) 2.5 francs/heure ensuite

Vignettes

1) Personnel du site des écoles

Art. 4

¹Une vignette offrant une durée de parcage illimitée peut être remise au personnel du site des écoles, contre un émolument annuel de 400 francs ; le prix est réduit à 200 francs en cas de taux d'occupation inférieur ou égal à 50% d'une activité normale de travail.

²La vignette remise au personnel du site des écoles donne droit à l'utilisation des places de parc situées à la rue des Tertres, au collège de Wavre et du parking de l'Espace Perrier, selon les conditions définies par arrêtés spécifiques du Conseil communal.

2) Autres personnes

Art. 5

¹Une vignette à durée limitée peut être remise aux autres personnes, au tarif d'émolument suivant :

1. 25 francs pour une durée d'une semaine (7 jours)
2. 75 francs pour une durée d'un mois
3. 825 francs pour une durée d'une année

²La vignette remise aux autres personnes ne donne droit qu'au parcage dans le parking souterrain de la CSUM, à l'exclusion de tous les autres parkings.

³Il n'existe aucun droit à l'obtention d'une vignette.

⁴Le Conseil communal est compétent pour statuer sur les cas particuliers.

Règles particulières

Art. 6

¹L'obtention d'une vignette ne donne aucun droit à une place réservée.

²Les vignettes sont valables pour des véhicules déterminés (selon les numéros de plaques de contrôle) ; elles sont incessibles et intransmissibles ; elles peuvent être retirées en cas d'abus ; l'émolument est payable d'avance.

Places pour handicapés

Art. 7

Deux places pour personnes handicapées sont marquées ; leur usage est payant.

Parcage en dehors des cases

Art. 8

Le parcage est interdit en dehors des cases.

Restriction et suppression d'accès

Art. 9

¹L'accès au parking est interdit aux piétons, excepté pour les usagers du parking (signal 2.15 OSR « Accès interdit aux piétons » avec plaque complémentaire « Il est interdit de demeurer, seul-e ou en groupe, dans le parking souterrain de la CSUM, ainsi que dans les accès y relatifs, si ce n'est pour parcquer un véhicule ou venir le chercher »)

²L'accès au parking peut être temporairement restreint ou supprimé afin de permettre le déroulement de manifestations.

Immatriculation

Art. 10

Le parcage est interdit pour les véhicules sans plaques de contrôle, y compris pour ceux avec plaques interchangeable mais temporairement sans plaques de contrôle.

Abrogation

Art. 11

Cet arrêté abroge toutes les dispositions antérieures contraires, notamment l'arrêté sur la circulation routière, du 18 novembre 2019 ainsi que celui du 8 février 2021.

Contravention

Art. 12

Les contrevenant-e-s au présent arrêté seront puni-e-s conformément à la législation fédérale et cantonale.

La Tène, le 15 novembre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
H. Hoffmann

Le secrétaire,
M. Eugster

Neuchâtel, le 11 février 2022

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

CONVOCAION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Judi 24 février 2022 à 20h00 à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2021
3. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le plan communal des énergies (PCEn)
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adaptation du plan de promotion des transports publics pour les jeunes laténiennes et laténiens
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit supplémentaire au budget 2022 de 140'000 francs pour le dragage du port de La Ramée
6. Motion des Vert-e-s « Des mesures concrètes et locales pour le climat ! »
7. Interpellations et questions
8. Lettres et pétitions
9. Communications du
 - a) Conseil communal
 - b) bureau du Conseil général
10. Divers

En raison de la pandémie, le port du masque d'hygiène est obligatoire et le public est limité à 50 personnes

La Tène, le 3 février 2022

LE CONSEIL GÉNÉRAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.01.22 au 28.02.22 Publication FAO n° 4

Dossier SATAC n° 112784

Parcelle(s) et coordonnées : 1791 - Marin - Epagnier ; 1206523/2567981

Situation : Vignes d'Epagnier ; Rue de la Brévarderie 4

Description de l'ouvrage : Assainissement et agrandissement d'une habitation familiale

Requérant(s) : Arnaud Stauffer et Agathe Barreau , 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans : Adrian Aradas, Aradas & Fils Architecture, Rue de Neuchâtel 15A, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Au bénéfice de la situation acquise au sens de l'article 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

GRAINE-O-THÈQUE

Le 27 août 2022 la bibliothèque de La Tène fêtera ses 20 ans.

Tout au long de l'année 2022, plusieurs événements ou services seront proposés aux lecteurs.

En ce mois de février, le premier service proposé est la grainothèque, déjà inaugurée en 2021.

MAIS QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Une grainothèque est une boîte dédiée au troc de graines locales entre jardiniers.

PARTAGER DES GRAINES C'EST LE PRINCIPE DE LA GRAINE-O-THEQUE.

Prenez librement les graines qui vous plaisent.

Vous trouvez toutes sortes de graines locales de fleurs, de légumes, de plantes aromatiques.

Si vous avez de graines à partager venez nous les déposer.

Chacun pourra piocher librement des graines et/ou en déposer, p. ex. les mêmes, une année plus tard ou d'autres.

Grâce à quelques lecteurs intéressés nous avons réussi à agrandir notre panel et ainsi proposer une belle variété de graines de fleurs, légumes et herbes aromatiques.

Avec le mois de février arrive gentiment le printemps et le temps des semis.

Alors n'hésitez plus, passez nous voir en bibliothèque afin de découvrir notre petite grainothèque.

Votre bibliothèque

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Lors des relâches scolaires, l'horaire du guichet de l'administration communale est le suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi 28 février et mardi 1 ^{er} mars	Fermé	Fermé
Mercredi 2 et jeudi 3 mars	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi 4 mars	08h30 – 13h30 (non-stop)	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis.
L'horaire habituel des guichets reprendra le lundi 7 mars 2022.

LA TÈNE

APPARTEMENT À LOUER

Appartement de 3 pièces rénové, situé au cœur de Marin-Epagnier, proche des transports publics et des commerces. Chaleureux et lumineux, ce logement est équipé d'une cuisine agencée, d'une machine à laver et à sécher, d'un balcon, d'une cave ainsi qu'un grenier. L'appartement se trouve au 3^e étage, avec ascenseur. Loyer : CHF 1'150 par mois + CHF 150 de charges. Possibilité de louer un garage. Libre dès le 01.04.2022 ou date à convenir.

En cas d'intérêt, merci de nous contacter par mail (Finances.La-Tene@ne.ch) ou par téléphone (032 886 65 00).

La Tène, le 15 février 2022

L'administration communale

LA TÈNE

FORMULAIRE RACCORDEMENT CHAUFFAGE À DISTANCE / PROLONGATION DU DÉLAI DE RÉPONSE

La commune de La Tène, en partenariat avec Groupe E, prolonge le délai de retour d'informations sur les installations de chauffage.

Nous remercions la population laténienne pour les nombreuses réponses sur l'état des installations de chauffage et son intérêt à se raccorder à un futur chauffage à distance (CAD). Toutefois, il nous tient à cœur de maximiser les retours de ces informations et nous prolongeons le délai de réponse au 28 février y compris.

En cas de non-réception ou perte du formulaire, nous vous invitons à le télécharger sur la page d'accueil de notre site internet www.commune-la-tene.ch et le transmettre à l'administration via l'adresse suivante Commune.La-Tene@ne.ch.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La Tène, le 15 février 2022

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LA SEMAINE DU 1^{ER} MARS 2022

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022.

Jours	Matin	Après-midi
Lundi 28 février	Fermé	Fermé
Mardi 1 ^{er} mars	Fermé	Fermé
Mercredi 2 mars	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi 3 mars	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi 4 mars	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande, à l'exception des LU 28.2 et MA 1.3.2022).

L'administration communale

LE LANDERON

BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE 28.2 ET 1.3.2022

La bibliothèque du C2T sera fermée le lundi 28 février et le mardi 1^{er} mars 2022.

Réouverture mercredi 2 mars à 15h00.

Les bibliothécaires

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 18.02.22 au 21.03.22 Publication FAO n° 7

Dossier SATAC n° 112449

Parcelle(s) et coordonnées : 8627 - Le Landeron ; 1212189/2572718

Situation : Moulin de la Tour ; Jolicrêt

Description de l'ouvrage : Construction d'une halle artisanale

Requérant(s) : Daniel Streit, 2520 La Neuveville

Auteur(s) des plans : Dominique Racine, Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone artisanale / Sanction du 1997-08-13

Autorisation(s) spéciale(s) : Abattage d'arbres

Particularités : Périmètre de plan de quartier : Moulin de la Tour / Sanction du 2014-11-03

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Garage des Parcs Sàrl



Vente et réparations toutes marques

Helder Fernandes

032 725 29 79

Rue de la Rosière 2 - 2000 Neuchâtel - www.garage-parcs.ch

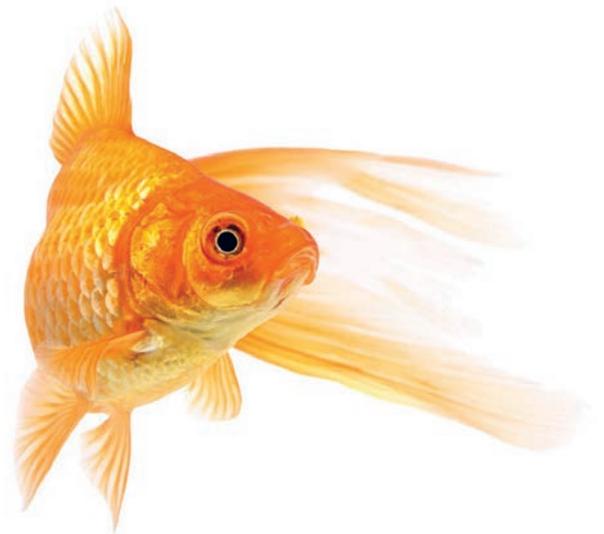
Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

messeiller

Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

imprimer-éditer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!

079 408 56 05

Route des Falaises 94

2000 Neuchâtel

Editeur du Bulcom

BULOM



QualityNet Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Entretien de jardin

Chemin de Jardils 20 - 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 • Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch • www.qualitynet.ch



Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 30.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Bureau 032 753 21 16
Natel 079 448 59 72

*L'équipe de
Concept Création
vous attend dans
son nouveau salon
de coiffure*

Sur rendez-vous:
t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin

Salon de
coiffure



Centre Arts & Bien-Être



Danses-Pilates-Yoga

Stage de printemps du 11 au 14 avril

2 groupes: débutants dès 7ans
et inter/avancés.

Danses - Yoga - Tissus - Création

Inscrivez-vous! Places limitées.

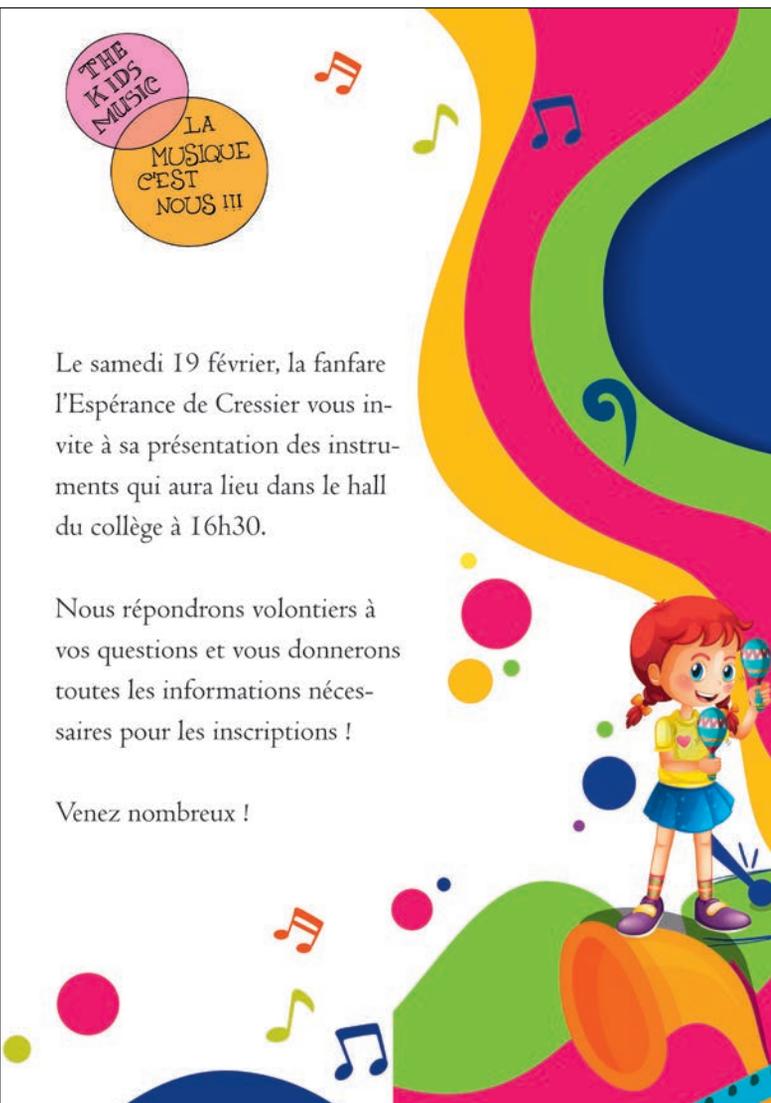
Lucie 078 862 84 35
Mélanie 076 783 48 40
info@pillife-danse.com



Le samedi 19 février, la fanfare
l'Espérance de Cressier vous in-
vite à sa présentation des instru-
ments qui aura lieu dans le hall
du collège à 16h30.

Nous répondrons volontiers à
vos questions et vous donnerons
toutes les informations néces-
saires pour les inscriptions !

Venez nombreux !



Pilates, Yoga & Co



Centre
Arts & Bien-être



Centre Arts & Bien-Être Pil'Life Danse
Champs-montants 12B, 2074 Marin NE
www.pillife-danse.com

SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

1^{ère} étape de la rénovation du temple
Les quatre tilleuls du parvis abattus



A fin 2021, les conseils généraux d'Hauterive et de Saint-Blaise, communes copropriétaires du temple, en votant unanimement le crédit d'un peu plus d'un million de francs pour la réfection du bâtiment, ont donné le feu vert à sa restauration.

Mardi après-midi 15 février, une entreprise forestière a procédé à l'abattage des quatre arbres plantés, il y a un siècle, sur la terrasse de l'église à proximité du portail d'entrée du bâtiment. Juchés sur une nacelle, équipés de tronçonneuses, les bûcherons n'ont fait rapidement qu'une bouchée des troncs et des branches atteints par de la maladie. Au terme du chantier une nouvelle plantation est prévue.

La première phase de la restauration du temple est prévue d'avril à

novembre 2022: installation d'un échafaudage autour du clocher, remise en état de la charpente et de la couverture du beffroi avec cloches et horloge. L'utilisation de l'église sera maintenue pendant la durée de cette phase; elle se fera par les entrées latérales.

Un auvent sera par ailleurs construit au-dessus du portail d'entrée. Un tel porche avait déjà existé entre 1732 et 1872. Dans son roman «Jean-Louis», écrit en 1881, Auguste Bachelin le mentionne de la manière suivante: «Cet abri servait à la foule féminine à sa sortie du culte; on pouvait par le soleil et la pluie y échanger une salutation qui se terminait souvent en longue causerie.»

CZ

viteos Faites le plein d'énergie

Subvention de CHF 800.-
 Pour l'installation d'une borne de recharge partagée*

- Solution de recharge clé en main
- Idéale pour particuliers, locataires ou copropriétaires
- Compatible avec tous les modèles de véhicules

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 08 86

* voir conditions sous: www.ne.ch/energie, rubrique «Mobilité durable»

NE

hem
 Haute école de musique
 Genève - Neuchâtel

MUSIQUE DE CHAMBRE

JEUDI 24 FÉVRIER 2022 • 20H
 Auditorium 1 | Campus Arc 1 | Neuchâtel

VENDREDI 25 FÉVRIER 2022 • 20H
 Temple de Saint-Blaise | Saint-Blaise

Concert organisé en collaboration avec l'Association Musique au Chœur

Concert N° 2 au Campus | Saison 2021 - 2022

ENSEMBLE DE VIOLONCELLES «ARTCELLO»
 Direction artistique | Denis Severin

ÉTUDIANT·E·S DE LA HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE GENÈVE - NEUCHÂTEL

WWW.HEMGE.CH

Musique au Chœur

LA TÈNE

Pôle de développement : opposant(e)s prêt(e)s au combat

C'est une centaine de sympathisant(e)s qui se sont déplacé(e)s, samedi passé, sur une parcelle jouxtant celles envisagées par le canton de Neuchâtel pour recevoir un pôle de développement (PDE), ce à quoi l'association La Tène en transition s'oppose vivement. Ils-elles ont été accueilli(e)s par Sylvie Perrin Amstutz, présidente de ladite association. Entourée de son comité, elle a prononcé un discours puis a invité l'ancien conseiller d'état Fernand Cuhe à prendre la parole. La manifestation s'est terminée par la mise en terre d'un pommier haute-tige.

Une séance de conciliation stérile
Suite à la mise à l'enquête publique du projet PDE, 199 oppositions tant individuelles que collectives ont été déposées (186 étaient identiques). Une association s'est créée en septembre pour représenter les opposant(e)s. Elle a sollicité un avocat pour la soutenir dans ses démarches. Une séance de conciliation a eu lieu en janvier, séance qui n'a rien donné, chacune des parties campant sur ses positions. Les opposant(e)s n'ont pas reçu les réponses attendues à leurs questions. Par exemple la question «combien y a-t-il d'hectares de friches industrielles disponibles dans le canton?» n'a pas reçu de réponses. Dès la mi-janvier, une campagne de financement a été lancée, campagne qui a reçu un large écho et permettra de continuer la défense de la cause jusque devant les tribunaux.

Les buts de l'association La Tène en transition

L'association s'engage à mener des actions concrètes liées à la transition écologique, à encourager une réflexion citoyenne quant aux enjeux écologiques et climatiques liés au territoire communal, à préserver les terres agricoles et les milieux naturels de la commune et

si besoin s'opposer à des projets (tel que le PDE) qui iraient à l'encontre de ces buts. Une association qui s'engage donc en premier lieu pour la cause du vivant et l'intégration, dans la vision économique locale, des enjeux écologiques actuels avant d'être contre la notion de pôle économique qui utiliserait par ex. des friches industrielles. Pour en savoir plus, la lectrice ou le lecteur peut se rendre sur le blog <https://lateneentransition.com/>.

Des considérations non prises en compte

«Quand ces pôles ont été imaginés, il y a une quinzaine d'années, on ne parlait pas ou peu du climat qui s'emballe, de l'effondrement de la biodiversité, d'émissions de gaz à effet de serre, de l'augmentation du prix des denrées, de pénurie d'énergies...» a argumenté Sylvie Perrin Amstutz. Elle souhaite que les autorités cherchent à atténuer les effets de ces bouleversements avec des projets novateurs et audacieux. Il en va selon elle «(de) la responsabilité de nos autorités pour les générations futures»

Elle regrette que le potentiel nourricier du sol ne soit pas pris en compte dans ce projet. Au vu de la situation mondiale actuelle, elle estime que la thématique de la souveraineté alimentaire doit redevenir centrale dans nos projets urbains, agricoles et économiques.

Elle relève que les surfaces appelées à recevoir le PDE sont entourées par différentes structures bio et agroécologiques dont Montmirail, Perspective Plus, Rage de Vert, Edouard Clottu, Jardin B, le verger diversifié de la Bor, la forêt-jardin de «chez Emmy». Elle précise qu'il ferait sens, au vu de la qualité de ces terres, qu'elles restent agricoles et deviennent le cœur d'un projet agroécologique novateur qui relie ces différents projets. Elle rap-

pelle que chaque seconde, un mètre carré des surfaces agricoles disparaît en Suisse.

Une ressource vivrière

Pour conclure son intervention, Sylvie Perrin Amstutz redit la volonté de l'association de défendre ces terres de valeurs devant les tribunaux pour qu'elles soient préservées et honorées pour ce qu'elles sont : une ressource vivrière, belle et indispensable pour notre région et non une future zone industrielle.

Préservez les terres nourricières

Dans son intervention, Fernand Cuhe rappelle que 90% de notre alimentation dépend des sols. Ces sols diminuent chaque jour tant au niveau suisse (8 terrains de foot par jour) que mondial (plus que la superficie de la Suisse en une année). Les causes principales en sont l'érosion, la salinisation, la sécheresse, la désertification, l'imperméabilisation et la surexploitation des terres nourricières. Le scénario n'est pas meilleur avec la pêche (acidification et pollution de l'eau ou surpêche).

«Il est urgent de préserver ce qui reste de nos terres nourricières et de développer de nouveaux modes de productions sur l'ensemble des terres cultivables» conclut-il son introduction.

Il vante l'action de l'association et par-delà celle-ci toutes les femmes et les hommes, partout dans le monde, qui s'engagent pour proposer des voies nouvelles.

Il se rend compte que, le temps passé entre la décision de la création du PDE et maintenant, beaucoup de choses ont changées (et pas en bien) et que ce qui était vrai alors ne l'est plus actuellement. Il ne renie pas ce qu'il avait accepté, en tant que conseiller d'état, dans les années 2000, mais l'urgence climatique a changé les paradigmes.

Il rappelle à l'association que les choses peuvent changer en citant les exemples du canton de Neuchâtel qui, en 1966, en précurseur, s'était doté d'une loi pour protéger son patrimoine naturel suite à une initiative signée massivement par les Neuchâtelois(e)s ainsi que de Franz Weber qui créa l'association «Sauver Lavaux» pour sauver les vignobles du Lavaux.

Il croit en un pôle agricole de la Tène qui pourrait remplacer le pôle économique, car il voit des citoyen(ne)s engagé(e)s, des jeunes motivé(e)s à cultiver et non exploiter la terre, 24 hectares de terres nourricières qui ne demandent qu'à produire durablement. Il conclut en disant «il ne manque que la décision politique courageuse, visionnaire».

DJ



Que verra ce petit bonhomme quand il sera en âge de comprendre : un pôle agricole ou un pôle économique ?

FLÜCKIGER ÉLECTRICITÉ SA JOUE UN RÔLE IMPORTANT DANS LES RÉNOVATIONS DE LA COLLÉGIALE

LA COLLÉGIALE SUBLIMÉE

TEXTE ET PHOTOGRAPHIES | BULCOM – ROBIN NYFELER



Rénover un bâtiment comme la collégiale de Neuchâtel représente un exercice complexe qui nécessite une grande expertise ainsi qu'une capacité d'écoute importante de sorte que chaque intervenant puisse exercer ses prestations dans atmosphère harmonieuse.

Flückiger Electricité SA est mandaté pour la partie électrique et domotique de l'ensemble du projet. Il s'agit de collaborer avec le bureau d'ingénieur, les architectes, les différents maîtres d'état, les restaurateurs, l'Office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN) et la Ville de Neuchâtel, propriétaire de l'édifice presque huit fois centenaire [réd. La collégiale appartient à la Ville mais le cloître est propriété de l'État].

Le Bulcom s'entretient avec **Olivier Cornuz** et **João Coutinho** de la société **Flückiger Electricité SA**; ils nous font part de l'expérience vécue sur ce chantier hors normes.

GESTION INITIALE

OLIVIER CORNUZ | directeur adjoint et administrateur de **Flückiger Electricité SA**

« – Il a fallu que la Ville de Neuchâtel et l'Office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN) acceptent un certain nombre de compromis; nous devons trouver des chemins pour nos câbles, percer ou nous fixer sur des pierres vieilles de près de 800 ans. Il faut savoir que chaque percement conséquent est soumis à autorisation auprès du groupement d'architectes, de l'OPAN et de l'expert de la Confédération. D'où la nécessité de limiter les percements et de présenter dans de nombreux cas de figure, des variantes de bridage, de peinture, de fixage des éléments. Tous les éléments installés l'ont été après de profondes réflexions et consultations avec toutes les parties. L'ensemble est d'une précision extrême. »

JOÃO COUTINHO | chef de chantier

« – En 2016 nous déposons les lustres et mettons en installation provisoire toute la partie ouest pour qu'une moitié de la collégiale demeure accessible aux visiteurs durant les travaux. Nous entrons dès lors dans une phase de découverte du chantier et des contraintes qui y sont liées. Les premiers tableaux et éléments techniques sont posés à ce moment-là. »

« **NOUS AVONS MIS DE LA DOMOTIQUE SUR UN BÂTIMENT HISTORIQUE VIEUX DE PRÈS DE 800 ANS.** »

SOLUTIONS TECHNIQUES

OLIVIER CORNUZ | « – Le projet architectural est élaboré en 2D, certes le rendu est magnifique mais pour nous, électriciens, il nous est impossible de nous projeter sur les différents cheminements de câblage. Nous devons souvent étudier et prévoir nos solutions sur site; c'est la valeur ajoutée que nous amenons au travers de nos discussions avec l'architecte, le maçon ou l'utilisateur lambda. Il faut également tenir compte du facteur temps car sur un projet comme celui-ci, amené à s'étendre sur plusieurs années, les idées évoluent, les architectes profitent de l'expérience acquise sur des chantiers plus ou moins similaires (château de Grandson, cathédrale de Lausanne), la technologie s'optimise sans cesse, bref, il s'agit de s'adapter à une multitude de critères évolutifs. Tout ceci rend les choses parfois compliquées mais aujourd'hui, le résultat est là, et tout est parfait. »

« – J'évoque un exemple de collaboration lié à la conception de l'éclairage imaginé par l'entreprise qui réalise bon nombre de solutions d'éclairage au musée du Louvre à Paris. Elle est mandatée par le bureau d'architectes et amène son expérience et son expertise sur notre bâtiment. Il faut être à l'écoute pour être tout à fait sûr de pouvoir par la suite travailler dans le respect de ses consignes qui nous sont mises à disposition sur papier parfois à la hâte; elle n'a que peu de temps lors de ses visites à Neuchâtel. Parfois tout se passe bien et parfois, les contraintes techniques nous obligent à apporter nous-mêmes des solutions créatives et/ou techniques; autre exemple de la valeur ajoutée par notre société. »



JOÃO COUTINHO | « – Les tests d'éclairage durent environ trois mois, chacun fait part de son ressenti par rapport à l'angle d'éclairage, la position des luminaires, la température de couleur produite par ces derniers ou la teinte de leur carrosserie. Rien n'est validé de suite et tout prend corps une fois les tests effectués. Cela prend du temps, certes, mais le jeu en vaut réellement la chandelle. »



FINESSE D'EXÉCUTION

OLIVIER CORNUZ | « –Je relève encore que **Flückiger Electricité SA** n'en est pas à son coup d'essai en ce qui concerne la rénovation de bâtiments historiques. Nous avons travaillé au château de Gorgier, au château d'Hauterive, et sommes intervenus dans le temple de Saint-Blaise. »

« –En dehors de l'intérieur de la collégiale, nous avons réalisé un élégant travail de mise en valeur du bureau du pasteur. Les architectes ont souhaité dégager les pierres et faire apparaître un vitrail en lieu et place d'un passage qui reliait le bureau à l'intérieur de l'église. L'éclairage indirect assure un rendu moderne sur ces très vieilles pierres et le résultat est somptueux. De même pour la chaire du pasteur, nous devons installer des composants techniques ultra-modernes sur des boiseries datant de 1720. C'est un exercice passionnant et un défi que nous sommes fiers de relever.



« –Nous sommes heureux du fond des discussions que nous avons depuis le début du chantier avec les différents intervenants en général et le regroupement d'architectes en particulier. Nous savons leur exposer nos positions et nos contraintes et ils accueillent avec plaisir nos idées et propositions de sorte que le calendrier des rénovations ne subisse pas le moindre retard. Cela fonctionne apparemment car tout est parfait au niveau « timing » en signant le PV de séance no 470...»



IMPLICATION ÉMOTIONNELLE

OLIVIER CORNUZ | « –Pour moi, ce qui ressort d'un tel mandat est l'aventure humaine, le partage de l'intelligence collective, le fait que nous soyons unis vers un objectif commun qui est celui de la rénovation parfaite d'un bâtiment emblématique et de tenir sur la durée. Participer à cela me rend fier et me donne beaucoup d'émotion. Et ce n'est pas terminé car la phase finale est prévue à cheval sur fin 2022 et début 2023. »

JOÃO COUTINHO | « –Malgré des décisions qui tardent parfois, je me souviendrai surtout du fait que tout se passe pour le mieux. On pense parfois que plus le chantier est conséquent, plus l'entente entre les maîtres d'état peut s'avérer complexe ; ce n'est pas le cas ici et cela ne changera pas d'ici à la fin des travaux. Comme le souligne Olivier, nous sommes tellement focalisés sur un objectif commun qu'aucun de nous ne saurait s'éloigner de sa ligne de conduite et desservir l'ensemble des intervenants. L'entraide est juste parfaite.



Pour de plus amples renseignements sur les travaux de rénovation de la collégiale et la société **Flückiger Electricité SA**, **OLIVIER CORNUZ** et **JOÃO COUTINHO** Vous recommandent de visiter les sites internet suivants : www.restaurationcollégialeneuchatel.ch | www.fluckigersa.ch

ENTRE-DEUX-LACS

Camp de printemps

La nature nous annonce l'arrivée imminente du printemps. Et pas n'importe lequel! Un printemps synonyme d'une certaine liberté retrouvée. Les rencontres, les rassemblements, les fêtes redeviennent envisageables. C'est donc avec joie que la Paroisse de l'Entre-2-Lacs organise un camp de printemps avec comme thème «Un cœur à trésors». Oui, dans chaque cœur, de précieux trésors ont été déposés qui n'attendent qu'à être découverts! Ces trésors, ce sont tous ces dons, ces particularités qui font notre unicité et la beauté de chacun-e.

Le camp aura lieu du 20 au 23 avril 2022 et vos enfants de 10 à 14 ans y sont les bienvenus! Au programme :

Activités sportives (raid aventure, jeu de nuit, randonnée,...) activités créatives (musique, danse, bricolage, théâtre ...), jeux, super soirées et d'autres surprises! De plus, nous découvrirons quelques pépites que la Bible a à nous révéler!

Nous serons heureux de compter vos enfants parmi nous! Informations sur notre site www.entre2lacs.ch ou à l'adresse fanny.ndondo@eren.ch, tel: 078 728 88 31. Vous pouvez aussi vous inscrire directement en utilisant le QR-code ci-joint.

Le culte de retour du camp aura lieu le dimanche 24 avril à 10h au Temple de St-Blaise. Vous êtes tous invités à nous y rejoindre.

Fanny Ndondo



TU AS ENVIE DE PASSER DES MOMENTS INOUBLIABLES, TE FAIRE DE NOUVEAUX COPAINS ET DE T'ÉCLATER ? REJOINS-NOUS !

DU 20 AU 23 AVRIL 2022

- Un cœur à trésors -

OÙ : CHALET DES AMIS DE LA NATURE - LES CLUDS, BULLETT (STE-CROIX)

PRIX: 120 CHF/ENFANT

TARIF DÉGRESSIF POUR LES FRATRIES - 100 CHF/ENFANT POUR LE 2ÈME ET LES SUIVANTS. LE PRIX NE DOIT CEPENDANT PAS ÊTRE UN OBSTACLE À L'INSCRIPTION. CONTACTEZ-NOUS EN CAS DE BESOIN.



ES-TU PRÊT À EMBARQUER POUR L'AVENTURE ?

ENTRE-DEUX-LACS

Abordons les grandes questions de la vie

Les connaissez-vous? C'est par exemple: qui suis-je vraiment? d'où est-ce que je viens? où vais-je (ici-bas ainsi qu'après ma mort)? comment vivre heureux? Dieu existe-t-il et qu'est-ce que cela change? est-il possible d'entretenir une relation avec lui? comment réagir face à l'injustice et au mal? quelle est ma place dans ce monde? Suis-je vraiment libre ou suis-je gouverné par un destin? quels sont mes valeurs, mes compétences spécifiques et mon appel? où va le monde?

Et les plaisantins ajoutent: où est-ce que je cours? dans quel état j'erre? à quoi bon se lever le matin si c'est de toute façon pour retourner au lit le soir? que fait la police? Tout le monde se les pose un jour ou l'autre (peut-être pas toutes) tant elles font parties de notre condition humaine. Le fait de chercher à y répondre est peut-être ce qui nous différencie le plus des animaux. Pourtant, bien prétentieux celui ou celle qui affirmera pouvoir y répondre avec certitude.

On peut le faire seul dans son coin au risque de vite tourner en rond dans nos idées. Ou alors en parler avec d'autres, mais bonjour la diversité des opinions, stimulantes certes, mais fatigantes aussi. Et si l'autre avait raison? ou mieux: et si son avis pouvait m'aider à définir, affiner ou compléter le mien?

Pourquoi pas faire le pari que cela vaut la peine de prendre le risque de la discussion pour se donner l'occasion d'évoluer? Il y a même une joie dans le partage, la rencontre des idées et la stimulation réciproque. Nous nous sentons vivre plus intensément et nous nous sentons plus humains.

Notre vie quotidienne amène son lot de questions nouvelles et nous

invite à reprendre des questions laissées en suspens. Qui résiste à ce mouvement naturel fait le choix de s'enfermer dans ses propres choix. N'est-ce pas cela le début de la vieillesse bien plus qu'une question d'âge? Cultivons donc la capacité à nous laisser remettre en question.

Les parcours alpha correspondent à cette démarche. Ils permettent d'explorer ensemble ces grandes questions de la vie à la lumière de la foi chrétienne. Ce cours rassemblant depuis plus de 30 ans d'innombrables personnes de par le monde tient son succès à sa simplicité et à l'authenticité des échanges. Après un souper suivi d'un exposé, le partage se fait en petits groupes en toute liberté, dans la confidentialité et le respect les uns des autres. C'est une belle expérience de rencontre pour redécouvrir un sens nouveau à sa vie et en repartir renouvelé-e.

Plusieurs églises de la région de toutes dénominations unissent leurs forces pour vous proposer de vivre ensemble un parcours alpha, dans un cadre convivial et adapté. Il est destiné en priorité à ceux qui ne fréquentent pas ou peu les églises. Toute personne de la région est invitée et aucun engagement n'est demandé. La participation financière est libre. Il débutera par une SOIREE DECOUVERTE le mercredi 9 mars (de 19h à 21h45 • Centre paroissial réformé de Cressier • ch. des Narches 3). La 2 G est pour l'instant obligatoire.

Renseignements et inscription souhaitée auprès des pasteurs John Ebbutt à la Neuveville, (078 648 57 23) ou Frédo Siegenthaler à l'Entre-deux-Lacs (079 733 74 78).

Pasteur Frédo Siegenthaler

LA TÈNE

Déclarations d'impôts

Le service bénévole de La Tène aide les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, domiciliées dans la commune La Tène, à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au **032 753 12 85** entre 9h00 et 10h00.

Une participation minimale de 20.- vous sera demandée.

Le Service Bénévole de La Tène

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

Vendredi 4 mars : 19h30 **Journée mondiale de prière** au centre paroissial réformé de Cressier : «Un avenir à espérer, selon Jérémie 29v14». Célébration œcuménique préparée cette année par un comité d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord. Pour en savoir plus : <https://wgt.ch/fr>

Dimanche 13 mars : à l'issue du culte au centre paroissial de Cressier, venez partager la soupe de carême œcuménique !

Semaine de Jeûne du lundi 14 mars au dimanche 20 mars

Thème proposé : «Le Christ, source d'énergie (renouvelable et inépuisable!?)»

Le renouvellement intérieur : comment le vivre concrètement ? quelles sont mes sources et mes ressources ? comment les partager ?

Rencontres chaque soir de 18h30 à 19h30 du lundi au vendredi à la chapelle œcuménique d'Hauterive, Rue de la Rebatte 11.

En savoir plus : pasteur Delphine Collaud ou consulter le flyer sur le site www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 20 février : 10h00 Culte au temple du Landeron.
10h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.
10h00 Culte au temple de St-Blaise ; Bee Happy et garderie au foyer. La Ruhe : voir programme sur le site de la paroisse.
Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

■ CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier :

Mardi 22 février : 10h00 Culte au Home St-Joseph.

Mercredi 23 février : dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques.

■ LIGNIERES-LE LANDERON

Lignières :

Dimanche 20 février : 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

Le Landeron :

Mercredi 23 février : 15h00 Culte au home Bellevue.

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise :

Sophie Rossel

Contact : foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos :

www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial :

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VEUDREDI 18 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

19h00-20h00 Spécial synode (invitation aux intéressés)

SAMEDI 19 FÉVRIER

18h30 Messe à Saint-Blaise

19h30-20h30 Spécial synode (invitation aux intéressés)

DIMANCHE 20 FÉVRIER

09h00-11h00 Catéchisme 7^{ème} Harmonos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise suivi de la Messe

09h00 Messe à Saint-Blaise

09h30-11h00 Catéchisme 9^{ème} Harmonos dans la salle sous l'église de Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

MARDI 22 FÉVRIER

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

14h15-16h15 MCR Mouvement Chrétien de Retraités (ouvert aux personnes vaccinées)

JEUDI 24 FÉVRIER

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

VENDREDI 25 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

17h00-18h30 Spécial synode (invitation aux intéressés)

SAMEDI 26 FÉVRIER

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 27 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant :

abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch>.

ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Dombresson

DIMANCHE 20 FÉVRIER

18H00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé)

■ Paroisse de Neuchâtel

DIMANCHE 27 FÉVRIER

18h00 Messe des jeunes du Canton à la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 20 FÉVRIER

10h00 Messe animée par la chorale

DIMANCHE 27 FÉVRIER

10h00 Messe

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

SAMEDI 19 FÉVRIER

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs animée par la chorale

VENDREDI 25 FÉVRIER

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 26 FÉVRIER

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch



Ghilmetti
Pompes Funèbres

25 ans d'expérience au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Prévoyance funéraire

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30 : culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mardi à 20h : réunion de prières

Jedi de 12h-13h30 : Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h : Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.eeme.ch



Samedi 19.2.2022 à 20h30 - PAETSCHWOK - World Music
 PAETSCHWOK recherche de nouvelles couleurs et possibilités d'expression avec une curiosité sans bornes. Accompagnée par des musiciens expérimentés Sebastian Hirsig piano, keyboard – **Luc Chatelet** (da La Neuveville) double basse – Thomas Fahrner batterie, **Michaela Paetsch** violoniste américaine originaire de Colorado Springs propose un vaste programme allant du Libertango (A. Piazzolla) au Blue Rondo (D. Brubeck) en passant par Django (J. Lewis). Autrement dit ... un régal pour les oreilles.
 Prochainement samedi 5 mars 2022 - **Gangstalien** – pop rap intergalactique

Festival Boogie-Woogie du 18 au 20 mars 2022
 Après 2 ans d'attente, ce festival renaît avec la venue d'artistes de renommées mondiales: Anke Prévot des Pay-Bas, Jean-Pierre

Bertrand de France, Lluís Coloma d'Espagne et bien d'autres invités suisses qui viendront agrémenter les shows durant tout le week-end. Tout cela concocter de main de maître par notre Président et Pianiste d'exception, Dani Breitenstein. **L'achat de billets s'effectue uniquement sur le site internet du festival www.boogie-festival.ch.**
Mesures Covid :

Veillez-vous référer aux dernières prescriptions fédérales et cantonales pour l'accès aux salles de spectacle. Pour plus de clarté, actuellement c'est la 2G qui prévaut: donc personnes vaccinées ou guéries sont acceptées en présentant leur pass sanitaire.

Comité CTRR



Café-Théâtre de la Tour de Rive PAETSCHWOK
 Samedi 19 février 2022 à 20h30

SAINT-BLAISE

Galerie-atelier L'Angle d'Art
Exposition « Finir l'infini ?
Jeux de lignes, jeux de formes »



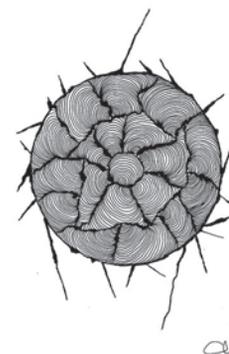
au 18 mars 2022: une sculptrice et un dessinateur créateur design. Ils se rencontrent dans leur curiosité artistique en venant de chemins différents.

La sculptrice **Silvana Furger**, de Neuchâtel, cible la forme de la pierre pour un rendu géométrique, sensuel et abstrait. Ses pierres de prédilection sont le marbre de Carrare, le travertin jaune, le marbre rose du Portugal et l'albâtre, voire d'autres matériaux.

Carol Gorgé, de Cernier, « créatrice » excelle dans la technique « Artangle-Zentangle » avec ses traits noirs sur fond blanc. Il présente une palette variée de cet « Art-Thérapie ». Parallèlement aux dessins, l'artiste présente pour la première fois des maquettes de « Design blanc » intégré géométriquement sous la toile laissant dégager des zones d'ombre et de lumière. **Galerie L'Angle d'Art**, Grand'Rue 9, Saint-Blaise

Vernissage de l'exposition: **samedi 26 février 2022, à 16h30**

Exposition ouverte: du **samedi 26 février au vendredi 18 mars 2022**, les mercredis et jeudis, de 15h à 18h30; les samedis et dimanches, de 14h30 à 17h00.



La Galerie L'Angle d'Art s'apprête à accueillir les œuvres de deux artistes neuchâtelois du 26 février

CZ

LES AVANTAGES SUBARU

- Traction intégrale symétrique
- X-MODE pour une traction et un contrôle encore meilleurs
- EyeSight pour une sécurité accrue

Subaru XV 4x4 avec prime de stock de 4000.- CHF

2516 Lamboing 032 315 13 67

LEASING
dès 1.9%

SUBARU

Famille habitant Le Landeron
CHERCHE à acheter
une MAISON ou un TERRAIN
au Landeron.
 Etudie toute proposition
 078 716 89 17

REGION NEUCHÂTEL

APPRÉCIEZ LA DIFFÉRENCE!

Votre LANDI:
Bevaix
Cornaux
Crêt-du-Loche
Môtiers
landiregionneuchatel.ch

nextime

bijoux - accessoires

ATELIER SHOWROOM
 Place du village à Hauterive
www.nextime.ch

LIGNIÈRES

**Au Conseil général
budget 2022 déficitaire et néanmoins acceptable****Budget 2022 marqué
par la crise sanitaire**

Compte tenu de la crise sanitaire et économique actuelle, le déficit de 193'600 francs, sur un total de charges de 6,7 mios, est acceptable aux yeux des autorités communales. Les prévisions financières sont impactées principalement par le coût évolutif de l'élève par cycle, les factures sociales en hausse, les indemnités versées aux entreprises de transports publics péjorées par la crise sanitaire, et en plus par la réorganisation complète du service de l'eau potable sur le plan communal, élément intervenant à la suite de la dissolution du Service intercommunal SEP2L. D'autre part, la contribution versée aux communes d'altitude, Lignièrès est concernée, sera prorogée pour les exercices 2022-2023 a décidé le Grand Conseil. Quant à l'usage du domaine public routier par les conduites industrielles, il en résulte un profit de 13'000 francs sans incidence directe sur les tarifs de l'eau potable.

Nominations reportées

Sans proposition immédiate de candidat pour la Commission du feu et de salubrité publique ainsi que pour le Conseil d'Événements scolaires (CESC), pour remplacer les démissionnaires, les nominations sont reportées à la prochaine séance.

**Réfection du chemin agricole
de Champ Jallaz - surcoût
de 34'000 francs**

Quelques surprises sont survenues en cours de travaux. Le goudronnage de la place jouxtant ledit chemin a été abandonné et remplacé par d'autres aménagements en accord avec la décision du propriétaire de la ferme. Par nécessité, la problématique de l'évacuation des eaux au droit de la ferme et la stabilité dudit chemin ont été résolues. Ces travaux ont induit un surcoût hors de la compétence financière du CC. Consultée en urgence, la CF a donné un accord de principe, sans cela il n'aurait pas été possible de poser le revêtement bitumeux avant l'hiver. Une bonne surprise aussi, le subventionnement est rehaussé, et pour cause, les travaux sont considérés comme étant une amélioration et non pas de l'entretien. Le crédit initial occasionnait à la commune une charge de 66'000 francs. Or, aujourd'hui,

malgré le surcoût en question, le montant net à charge de la Commune est moins élevé et s'arrête à 34'200 francs.

**Orage du 22 juin 2021 – travaux de
réfection chiffrés à 90'000 francs**

A Lignièrès, une quinzaine de maisons ont été inondées de manière plus ou moins importante, dont le collège de La Gouvernière. Les dégâts occasionnés au niveau des bâtiments ont été intégralement pris en charge par l'ECAP, sous réserve de la franchise. Cet orage a également charrié de nombreux matériaux (terre, cailloux, etc.) à l'intérieur des canalisations servant à évacuer les eaux des drainages agricoles et des ruisseaux mis sous tuyaux en zone agricole au Nord du village. Après constat des dégâts, ont démarré en urgence le curage des canalisations agricoles et le visionnage de leur état par caméra. Entrepris l'an passé, ces travaux occasionnent un coût de 40'525 francs. Après analyse de la situation il s'est avéré que d'autres canalisations devront aussi être curées et contrôlées, et le chemin Champ Jallaz, réparé provisoirement, a besoin d'une réfection en bonne et due forme. Le surplus de travaux à réaliser est estimé à hauteur de 50'000 francs. Globalement la remise en état des endommagements se monte à 90'000 francs, un crédit de même montant est demandé. Après avoir été consulté, l'Office cantonal des améliorations foncières déclenche une bonne surprise, l'Etat subventionne les travaux à raison de 50% et la Confédération à 33%, ce qui représente un total de 62'800 francs. Reste à charge de la commune un solde de 27'200 francs.

Pétition

Le vice-président donne lecture de la pétition, munie de 123 paraphes des villageois, adressée à la présidence du législatif. L'auteur de la pétition, Alban Moret, revendique le manque de places de stationnement dans le centre du village. Le CC prend note et promet un rapport qui sera soumis aux élus avant toute décision finale.

**Communications du
Conseil communal**

- **Quartier Sasselet-Est** - Les promesses d'achats et les actes à signer prochainement donnent entière

satisfaction. La très forte demande se concrétise, toutes les parcelles auront trouvé preneurs d'ici ces prochaines semaines. Les constructions vont bon train.

- **PAL** (Plan d'Aménagement Local) - Pour dire simple, qui doit payer ou recevoir quoi en

cas de changements d'affectation de parcelles? La question concerne un ensemble de parcelles à compenser sur le territoire de la commune. Cette dernière est la seule à débattre de cette problématique. Afin de trouver des solutions et d'avancer dans ce projet, le CC souhaite convoquer les représentants des services de l'Etat et le bureau mandaté. Malgré la charge élevée de travail qu'il implique le dossier PAL répond au timing et respectera le délai fixé à fin 2023.

- **Recensement 2021** - A fin 2021 la commune a recensé 969 habitants dont 11 âmes de moins que l'année précédente. Compte tenu de toutes les constructions en cours et celles prévues, Lignièrès va sans doute dépasser la barre des 1000 habitants d'ici 2023-2024.

Informations retenues des propos de Cédric Hadorn, président de commune.

**- Assainissement du collège de
la Gouvernière et ses alentours**

- En septembre 2021 le législatif a accordé un crédit de 50'000 francs pour le financement de la pré-étude du projet. Appuyées par l'architecte mandaté, les séances de travail ont démarré, manquent encore quelques éléments au cahier des charges. D'un autre côté, le collège d'experts est en voie de se compléter.

- **Situation covid au collège** - A fin 2021, une classe a été mise en quarantaine après plusieurs cas de covid constatés. Dès janvier 2022, le port du masque exigé dès la 5^e année a soulevé quelques réactions des parents. Plusieurs élèves étaient positifs, d'autres classes ainsi que la structure d'accueil Rata-touille ont été fermées. Début février, l'allègement des mesures a mis fin au port du masque des degrés 5 à 8. Les camps de ski redevenus autorisés sont soumis à des règles strictes. Chanceux les élèves de la Gouvernière partiront en camps de ski en mars comme prévu! Les utilisateurs de la salle de gymnastique sont tenus de s'en tenir aux règles en

vigueur et par écrit. Propos tirés du rapport de Josiane Chiffelle.

- **Travaux publics - déchets** - Un tapis bitumeux a été posé comme déjà dit sur le chemin de Champ Jallaz. Au carrefour Montillier sont prévus d'autres aménagements tels marquages, haies, ratelier à vélo derrière l'arrêt du bus. L'ecopoint du battoir, en proie à de nouvelles incivilités, fait l'objet d'une étude pour la pose de caméras de surveillance. La métairie de l'Isle est alimentée par une nouvelle batterie. A renseigné Fabrice Bonjour.

- **Eau potable** - Depuis le 31.12.2021 le Service technique intercommunal de l'eau potable de l'Entre-deux-Lacs (SEP2L) est dissout. Face à ce fait, la commune reprend à son compte et coordonne l'ensemble de la gestion de son réseau d'eau potable. Toutes les demandes, en lien avec ce service doivent donc lui être adressées. La reprise du réseau avance, la gestion, l'exploitation, l'approvisionnement, l'entretien des ouvrages et installations, ainsi que les analyses de l'eau, sont déjà sous mandat d'entreprises spécialisées.

- **Fuite d'eau et conduites à remplacer** - L'intervention survenue sur la conduite de raccordement du collège au CAD, a permis de détecter l'état vétuste et hors normes de la conduite en question. Aux dires des spécialistes, d'autres fuites sont inévitables. Une étude de la situation est nécessaire et débouchera sur une demande de crédit. De même, l'inspection intervenue après l'orage de juin 2021 a constaté également des anomalies sur la conduite d'eaux mixtes enfouie dans la partie supérieure de la rue de Fin de Forel. Dégradée cette conduite devra être remplacée et les travaux à entreprendre susciteront également une demande de crédit.

- **Etudes en parallèle à la révision du PAL** - Prochainement seront présentés au CG le plan directeur du CAD déjà bouclé et celui des énergies qui est sur le point d'être finalisé. Mis en route le plan directeur de l'eau potable et celui de l'évacuation des eaux (PGEE) seront à terme dans le courant de cette année. Propos tirés du rapport de Serge Gaillard.

LA NEUVEVILLE

Au programme !

Ciné2520
www.cine2520.ch



Nightmare Alley

Thriller de Guillermo del Toro,
avec Bradley Cooper, Cate Blanchett, Rooney Mara



Lorsque Stanton Carlisle fait la connaissance de Zeena, une voyante, et de Pete, son mari et mentaliste, lors d'une fête foraine, il flaire sa chance. Il saisit l'occasion, apprend d'eux tout ce qu'il peut et utilise ses connaissances nouvellement acquises pour arnaquer l'élite aisée de la société new-yorkaise des années 40.

kaise des années 40.

Du VE 18 au DI 20 février à 20h30
14(16) ans / USA / 2h20 VF

Nos otages

Drame de Michael Steiner,
avec Sven Schelker, Morgane Ferru



En 2011, le jeune couple suisse Daniela Widmer et David Och est enlevé lors de leur voyage sur l'ancienne route de la soie au Pakistan. Ils sont emmenés à 500 kilomètres du Waziristan, un pays en guerre, et livrés aux talibans locaux. Tous deux vivent dans les conditions les

plus précaires pendant huit mois en tant qu'otages, jusqu'à ce qu'ils parviennent finalement à échapper aux talibans, seuls civils jusqu'à présent.

DI 20 février à 17h30
12 (14) ans / 1h55 / VO st fr

Vaillante

Animation de Theodore Ty



Depuis qu'elle est enfant, Georgia Nolan n'a qu'une seule ambition devenir pompier comme son père Hélas, à New York en 1932 les femmes n'ont pas le droit d'exercer cette profession Quand les pompiers de la ville disparaissent un à un dans de mystérieux incendies

dans des théâtres de Broadway, Georgia y voit une occasion en or elle se déguise en homme et intègre l'équipe de pompiers débutants chargés d'arrêter le pyromane C'est le début d'une aventure aussi désopilante qu'à couper le souffle.

SA 19 et DI 20 février à 14h30
6 (6) ans / 1h33 / VF

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

CRESSIER

**A la prochaine séance du Conseil général
Ne pas ajouter de l'eau dans
« Tartine et Chocolat » !**

Le Conseil général tiendra sa prochaine séance, jeudi 24 février prochain, à la maison Vallier. A l'ordre du jour deux demandes de crédit : CHF 42'000.00 pour rénover les accès à la crèche « Tartine et Chocolat » et Fr 540'000.00 pour réaliser une nouvelle étape du plan général d'évacuation des eaux.

En 2008, lors de l'aménagement de l'aile nord du Château, il avait été décidé d'installer

des portes en bois exposées à l'Ouest pour accéder à la crèche « Tartine et Chocolat ». Or, depuis, il a été constaté une déformation des cadres et des infiltrations d'eau lors de fortes pluies accompagnées de vents.

Afin de pallier ces inconvénients, le Conseil communal propose au Conseil général de remplacer les portes d'accès en bois par des portes en bois-métal.

Le plan général d'évacuation des eaux PGEE est en passe de réalisation à l'ouest de la localité. Le développement de l'urbanisation contraint le Conseil communal à réaliser l'étape du carrefour Malpieres/Argilles jusqu'à la limite avec la Commune de Cornaux. Ces travaux permettront aussi d'améliorer la sécurité des piétons dans le quartier.

CZ

BOOGIE WOOGIE FESTIVAL LA NEUVEVILLE 18-20 MARS 2022

La Neuveville s'apprête à vibrer

Dans un mois exactement, La Neuveville accueillera la deuxième édition du Boogie Woogie Festival. Quatre pianistes de renom seront présents pour mettre le feu à la cité médiévale ! Un show vendredi soir au Café-théâtre de la Tour de Rive permettra de mettre en jambe le public avant la soirée itinérante du samedi soir : une formule particulièrement dynamique avec trois scènes, des sessions de trente minutes par artiste, des surprises et des participants totalement libres de vivre le festival à l'endroit qu'ils souhaitent.

Quatre grands noms de la scène seront présents du 18 au 20 mars à La Neuveville: Anke Prevoo (Pays-Bas), Jean-Pierre Bertrand (France), Lluís Coloma (Espagne) et Daniel Breitenstein (Suisse). Ils seront entourés d'invités qui viendront parfaire l'ambiance à la guitare, à la batterie, au saxophone ou en dansant. Outre la soirée d'ouverture du vendredi soir, le festival proposera un programme festif et original le samedi dès 19h. Trois endroits au cœur de la vieille ville accueilleront le public: le Café-théâtre de la Tour de Rive, la Cave de Berne et le Mille Or. Les artistes joueront des sessions de trente minutes et se déplaceront de scène en scène. Le public, lui, est invité à faire ce qu'il

lui plaît, en fonction de ses envies, il pourra se déplacer de salle en salle et consommer des spécialités différentes à chaque endroit. Ce programme itinérant avait particulièrement séduit lors de la première édition.

Le festival se terminera en beauté le dimanche matin avec un Boogie Woogie Brunch, confectionné par la boulangerie Conrad, au Café-théâtre de la Tour de Rive.

Informations détaillées et billetterie sur : www.boogie-festival.ch



Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

LE LANDERON

Repair Café, une journée très réussie



Premier dimanche de février, dans les locaux de la Cure, les bénévoles, experts en électro-ménager, multimédia, outils, habits, sacs, petites réparations vélo reprenaient du service dans le cadre du Repair Café avec, comme de coutume, l'objectif de réparation d'objets divers en collaboration avec leurs propriétaires. Dès 11h, il y avait déjà foule et de nombreuses personnes faisaient la queue pour trouver des solutions permettant de prolonger la vie de leur matériel. Un engouement qui ne faiblit pas pour la plus grande satisfaction des bénévoles. C'est dans une ambiance des plus positives que chacun recevait aide et conseil. Au total, ce ne sont pas moins de trente-trois objets qui ont été amenés. Onze ont pu être immédiatement réparés, onze ne pouvaient pas l'être et onze auront de bonnes chances de refonctionner si les conseils donnés seront suivis. Pour cette édition, un informaticien du Landeron était présent afin de répondre à toutes les questions rela-

tives à des PC ou à des téléphones tout en donnant des conseils adaptés au besoin de chacun. De nombreuses personnes ont ainsi reçu divers conseils et aide tel que la manière de se connecter au Wifi, le remplacement d'un certificat Covid sur le téléphone, la sauvegarde de fichiers sur OneDrive, retrouver des fichiers WhatsApp, effectuer des paiements avec QR code sur son téléphone, résoudre la question d'une impression défectueuse d'une imprimante. Une présence de spécialiste fort utile face à la complexité des nouvelles technologies pour de nombreuses personnes. Cette journée de dimanche s'est déroulée en toute convivialité, dans une belle ambiance avec, comme à l'habitude, café et gâteau à disposition. Encore une fois, grâce aux efforts des bénévoles, ce fut une journée passionnante avec de beaux résultats dont tous se souviendront avec plaisir.

CP

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE

Association musicale
Modification de l'horaire des dianes
du 1^{er} Mars

L'horaire du passage des musiciens de l'Association musicale Neuchâtel - Saint-Blaise qui, selon la tradition, sonnera la diane au petit matin du mardi 1^{er} mars 2022 prochain, publié dans l'édition du Bulcom de la semaine passée, a été quelque peu modifié. Voici la nouvelle teneur :

Hauterive
6h45 Place du village
6h55 Château
7h50 Rouges-Terres, arrêt du bus

Saint-Blaise
7h05 Rue Daniel-Dardel 17
7h10 Rue de la Châtellenie (début)
7h15 Sous-les-Vignes 1

FK
CONSEILS

FIDUCIAIRE • IMMOBILIER • ASSURANCE

FK Conseils Sàrl
Rue du Château 9
2013 Colombier



<https://fkconseils.ch>
032 535 76 18
info@fkconseils.ch

VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS DÈS 80.- CHF



L'ATELIER DU LAC
Serrurerie artisanale

Rue St-Maurice 9
2525 Le Landeron
Tél. 079 291 29 38
info@latelierdulac.ch

CE WEEKEND

Nightmare Alley
Du VE 18 au DI 20 février à 20h30

Vaillante
SA 19 et DI 20 février à 14h30

Nos otages
DI 20 février à 17h30

LA SEMAINE PROCHAINE

Madeleine Collins
MA 22 et DI 27 février

Mort sur le Nil
Du ME 23 au DI 27 février

Belle - SA 26 et DI 27 février

A VENIR...

Costa Brava Lebanon

www.cine2520.ch

Atelier découverte
Lactofermentation

Samedi 02.04.2022
de 14h à 17h



**On cuisine
On apprend
On déguste**

- Renforcer son immunité
- Rééquilibrer sa flore intestinale
- Faciliter la digestion
- Multiplier les vitamines des aliments
- Savoir réaliser ses propres conserves
- Tout savoir sur les légumes lactofermentés, le kéfir et le levain naturel



Cynthia Aeschlimann
nutritionniste

Infos et inscriptions :
www.viafelicia.ch / rubrique ateliers
079 784 45 00

MCR Peinture



La connaissance au profit de la qualité

Maxime Crelier - Peintre CFC

Rue des indiennes 10 - 2074 Marin
079 551 98 21 - mcrpeinture@bluewin.ch

LA TÈNE

«ALLERGIES : L'EPIDEMIE DU 21^e SIÈCLE ?»



Une météo printanière en cette après-midi de rencontre du Club du Jeudi aurait pu présager d'une faible participation. Que nenni, tant notre conférencier que le thème abordé, ont été plus convaincants que notre astre de lumière et de chaleur.

Ils étaient là, habitués ou nouveaux auditeurs, pour écouter, comprendre et apprendre...

Monsieur le Dr Pierre Kaeser, spécialiste en allergologie et immunologie clinique a, durant plus de 60 minutes, fait régner le silence et su captiver toute l'attention de l'assemblée.

Appuyé d'un diaporama de qualité, de sa voix grave et à un rythme soutenu, il a abordé le sujet cité en titre, ponctué de quelques phrases humoristiques.

Divisée en plusieurs thèmes, la conférence a abordé par des mots vulgarisés donc à la portée de tous et toutes, le mécanisme d'apparition

et d'installation des diverses allergies, et passé ensuite en revue les différents allergènes et les manifestations cliniques qui apparaissent au contact de ces derniers, expliqué à l'aide d'images parfois difficilement soutenables.

En cause, les pollens, les animaux, les moisissures, les acariens dont l'apparition est favorisée par l'excès d'humidité, par exemple. Il s'est aussi attardé sur les erreurs de perception que nous faisons en confondant par exemple l'intolérance et l'allergie. On peut être allergique au lait (protéines du lait), mais intolérant au sucre du lait (lactose).

Vulgarisant encore au maximum ses propos, notre médecin spécialiste nous a convaincus de la difficulté à trouver une alternative adéquate chez un patient qui a présenté une réaction allergique médicamenteuse. En effet, un comprimé peut contenir une multitude de substances et il est parfois impossible

de cerner laquelle de celles-ci provoque une allergie.

Comment expliquer alors l'augmentation inquiétante de la fréquence des allergies dans la population? Les facteurs sont multiples, en commençant par la surperception ou effet de mode (avec comme exemple le plus flagrant le gluten), la pollution, le réchauffement climatique (prolongement des périodes des pollinisation) et l'exposition précoce aux allergènes (fruits exotiques dans les petits pots des bébés).

En effet, depuis le début des années 2000, les maladies allergiques ont doublé. Actuellement, le 25% des enfants sont atteints d'eczéma, mais il faut relever que dans la majorité des cas, ce genre d'allergie disparaît vers l'âge de 6/7 ans, pour mieux réapparaître sous d'autres formes durant les années adultes à venir.

Notre conférencier a aussi relevé une particularité s'agissant de l'exposition précoce aux allergènes, à l'image du pollen de bouleau: 18% des nouveaux-nés y deviennent allergiques si leurs mamans y ont été exposées durant les derniers mois de leurs grossesses et les premières semaines de la vie de leurs enfants. Les premières années sont clairement déterminantes pour le devenir allergique de l'enfant.

A noter encore les facteurs réduisant les risques d'être confronté à une allergie au cours de sa vie, tous liés à une exposition précoce et adéquate à des micro-organismes protecteurs: accouchement par voie basse, nourrissement complet au lait maternel, appartenance à une fratrie nombreuse, fréquentation de la crèche, environnement rural... Le système immunitaire a horreur du vide et doit avoir des contacts dans la toute petite enfance avec ses ennemis naturels, les micro-organismes, faute de quoi il se cherche des ennemis de substitution, les allergènes. Cette constatation porte un nom, l'hypothèse hygiéniste.

Au terme de son exposé, le Dr Kaeser a insisté et suggéré aux parents de cesser d'aseptiser l'environnement de leurs enfants, de les laisser gambader à quatre pattes, goûter aux herbes variées des champs, porter les objets à leur bouche ... cela n'a jamais fait de mal, au contraire, l'enfant renforce son immunité et ses résistances et évite l'apparition d'allergies.

Est-ce un clin d'œil de scientifique dans l'optique des votations fédérales du 13 février dernier? Le Dr Kaeser a expliqué aux sceptiques en réponse à une question du public, que la recherche valait son pesant d'or et que, fort de son expérience médicale, en particulier dans un laboratoire de recherche, les animaux de laboratoire sont traités avec beaucoup de respect.

Il y aurait encore tant à dire sur le sujet, un livre entier à écrire ...

Alors pourquoi pas, Dr Kaeser, mettre à profit quelques heures de votre récente retraite? A coup sûr, vous remporteriez un véritable succès et vous nous rendriez un grand service, puisque nous avons ou serons tôt ou tard, confrontés à un tel fléau du 21^e siècle!

Les applaudissements nourris ont mis un terme à la conférence, non sans que notre interlocuteur ait encore répondu aux questions de quelques participants.

Et, à l'instar de la dernière rencontre, chaque convive a reçu une petite douceur 'maison' en forme de cœur, présageant de la toute proche fête de l'amitié.

Prochaines rencontres, jeudi 10 mars 14h30, salle La Tène: M^{me} Nina Vogt détaillera la façon de «Prévoir son futur administratif sereinement» et jeudi 14 avril, même lieu, même heure: M^{me} Anne-Marie Nicolet nous apportera la preuve qu'il faut porter «Un autre regard sur les mauvaises herbes».

Au plaisir de vous rencontrer à ces occasions.

MC

A LOUER

Appartement à louer 5.5 pièces au Landeron – 126m²
(Faubourg 7, 2525 Le Landeron)

Séjour, 4 chambres, cuisine agencée, 2 salle-de-bains, balcon.
Place de parc extérieure gratuite.

Loyer : CHF 1'800.00 + CHF 200.00 (charges)

Contact: 079 318 365 2

Fidimmobil: 032 729 00 61

ENGES

Opération paniers de légumes bio à Enges



Cette initiative lancée en mars 2020 pendant le confinement lié au COVID perdure à Enges. Il s'agit de livrer aux familles intéressées tous les samedi matin un panier de légumes frais issu des cultures maraichères bio de la ferme de la Praye produits par la famille Hänni. Ces derniers composent de superbes paniers de légumes de saison fraîchement cueillis et tout juste sortis de terre. Actuellement 5 familles profitent de cette opportunité. Une petite équipe de villageois orchestrée par Michel Vesco s'occupe des commandes par WhatsApp, le paiement se fait simplement par Twint. Les organisateurs souhaitent qu'un plus grand nombre de famille participe à cette action qui incite à manger local et sainement! La seule contrainte? Etre disponible de temps en temps le samedi matin pour aller chercher la commande. Plusieurs tailles de paniers sont disponibles, à 25.-, 35.- et 45.-.

Ajoutons qu'il ne s'agit pas du seul service de livraison de produits

alimentaires organisé à Enges, puisqu'il est aussi possible de se faire livrer du pain frais tous les samedis, un service organisé par une autre habitante d'Enges, Claudia Dubois en concertation avec la boulangerie Hirschi à St Blaise. De plus, il est aussi possible de se faire livrer de délicieux fromages de la fromagerie Sterchi de la Chaux-De-Fonds, ici les commandes sont à adresser à Ophélie Christen-Clottu.

On constate donc que malgré la disparition de leur commerce d'alimentation, les Engeois peuvent bénéficier de produits frais et cela sans devoir se déplacer dans les grands centres commerciaux du littoral. Une manière écologique de contribuer au développement durable de notre planète qui en a bien besoin et de soutenir le commerce local! N'hésitez donc pas à contacter les personnes responsables, elles se feront un plaisir de vous renseigner.

TA

margot mazout
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

IMPRESSUM
Tirage : 10'500 ex.
Adresse : Bulcom, Route des Falaises 94 , 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité : Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch
Mise en page : Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Rédaction : redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50
Responsable communication : Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch
Abonnement : 92 francs
Délai pour les textes : mardi 17h
www.messeiller.ch



Nouveauté

chez **Storrer Automobiles Sàrl**

Vente de matériel paysager professionnel pour paysagistes, vignerons, communes...



Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch



La Boîte d'Enchois vous présente

Une comédie de Christian Rossignol mise en scène par Roger Alain
À la salle communale d'Enges

VE: 18 - 25 mars à 20h15 / SA: 19 - 26 mars à 20h15 / DI: 13 - 20 - 27 mars à 16h
Entrée: 20CHF / AVS - AI - étudiants: 15CHF / enfant, -12 ans: gratuit
Réservations: boiteenchois@gmail.com / tel: +41 79 781 97 93

La Boîte d'Enchois vous présente

Une comédie de Christian Rossignol mise en scène par Roger Alain
à la salle communale d'Enges

Dans le vent de l'actualité

Numéros d'appel d'urgence

Le 144 aura-t-il besoin du 118 ?

La FUS, la Fondation Urgences Santé, établie à Lausanne, qui gère le numéro d'appel 144 pour les cantons de Vaud et de Neuchâtel, est au «bord de l'implosion» selon un député vaudois. Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a mandaté Denis Froidevaux, son chef de l'Etat-major cantonal de conduite, pour établir un diagnostic permettant d'assurer le bon fonctionnement de la FUS.

Or, la FUS, c'est donc l'accès aux soins préhospitaliers en cas d'urgence destiné aussi aux Neuchâtelois et Neuchâteloises.

Une crise interne dure depuis plusieurs mois dans l'institution, deux audits ont été lancés dont les résultats ne seront pas connus avant le printemps, l'ambiance de travail y est délétère.

On se souvient que les appels sanitaires urgents, la médecine de garde et la hotline pédiatrique neuchâtelois que sont le 144 ont été rattachés, en 2013, à la centrale d'appel de la FUS vaudoise non sans péripéties. Précédemment, les appels parvenaient aux opérateurs à la Centrale de la Police neuchâteloise qui ne disposaient pas de la formation médicale requise pour assurer le tri et l'orientation des appels sanitaires urgents. En outre, ils posaient un problème d'éthique parce que peu compatibles avec la fonction de policier.

Suite à un référendum, le rattachement des Neuchâtelois et Neuchâteloises à la Centrale vaudoise pour les appels d'urgence au no 144 fut sou-

mis au vote du peuple. Il l'accepta, le 24 novembre 2013, par 56,93% de oui. Le Conseil d'Etat déclarait, à l'époque que la Centrale vaudoise «était solide tant sur le plan professionnel que financier». Elle était desservie «par des professionnels de la santé spécialement formés à la réception et à l'évaluation des appels sanitaires urgents.»

Si les deux cadres démissionnaires de la FUS (le chef du 144 et la responsable des ressources humaines) écrivaient récemment «qu'ils n'étaient aujourd'hui plus en mesure de garantir la qualité du service à la population», le Conseil d'Etat vaudois considère «qu'à aucun moment les prestations délivrées par la FUS en matière d'urgence et de santé publique n'ont été touchées par les dysfonctionnements managériaux.»

Comme l'écrivait joliment Céline Zünd, dans l'édition du journal «Le Temps» du 9 février passé: «C'est un numéro que tout le monde connaît et préfère ne pas devoir composer: le 144.»

Il reste, cependant, un numéro vital. On est en droit d'attendre que les collaborateurs et collaboratrices qui y répondent soient en mesure d'exercer cette activité si exigeante dans des conditions d'ambiance de travail faites d'aménité. Le feu qui s'est allumé à la Fondation Urgences et Santé de Lausanne, doit être rapidement éteint.

Claude Zweacker